LETTRE D'ANGLETERRE

Londres, le 30 mai.

Bruits de changements ministériels

Le bruit de la retraite prochaine de lord Ripon courait hier dans les couloirs de la Chambre des communes. Le noble marquis a 78 ans et sa santé depuis quelque temps laisse à désirer. On savait qu'il ne restait dans le ministère que dans l'espoir d'obtenir en faveur des catholiques telles modifications au bill sur les écoles qui leur permettraient de l'accepter. S'il se retirait maintenant du Cabinet, ce serait la preuve que la fraction non-conformiste a pris le dessus dans les affaires du gouvernement, et que les concessions qu'on espérait ne seraient pas accordées. Dans ces conditions, on comprend que lord Ripon se refuse à défendre le malencontreux projet de loi devant la Chambre des lords dont il est le leader.

Une autre rumeur qui circulait également dans les couloirs se rapportait au premier ministre. Sir Henry Campbell-Bannerman, dont la santé est aussi chancelante et dont la femme est gravement malade, quitterait la Chambre des communes pour le séjour plus calme de l'assemblée des législateurs héréditaires.

Edouard VII et les Sociétés de secours mutuels

On sait le développement qu'ont pris en Angleterre depuis un demi-siècle les Sociétés de secours mutuels et les services qu'elles rendent aux classes laborieuses. La plus florissante d'entre elles, la « Société des Cœurs de Chêne » fondée en 1845, qui depuis ce temps a distribué à ses membres 200 millions de francs en secours, après avoir déjà déménagé trois fois depuis son établissement, vient de transférer ses bureaux dans un somptueux hôtel qu'elle s'est fait construire dans l'Easton Road, au prix de 2500000 francs. L'inauguration de ce palais — car c'est un véritable palais — a eu lieu en grande pompe samedi dernier. Le roi a voulu présider cette cérémonie en personne. Edouard VII est incontestablement le meilleur souverain que l'Angleterre ait eu depuis Alfred-le-Grand qui régnait au IXe siècle. Il prend un intérêt aussi vif qu'intelligent à tout ce qui intéresse les classes laborieuses. Il l'a prouvé encore en assistant à l'ouverture des cités ouvrières que le Conseil du comté avait fait construire, en les inspectant avec un soin minutieux et en faisant d'ingénieuses suggestions pour leur amélioration.

Il a affirmé de nouveau cet intérêt en assistant à l'inauguration du nouvel hôtel des « Cœurs de Chêne », intérêt que la reine partage, car elle a tenu à accompagner son royal époux. Le monarque a écouté avec la plus grande attention tous les détails qui lui ont été donnés sur les ressources et sur le fonctionnement de la Société, et il a terminé la remarquable allocution qu'il a prononcée par ces mots, sur lesquels il s'est appesanti d'une façon significative : « *Je suivrai toujours avec la plus chaleureuse sympathie les progrès des Sociétés de secours mutuels, qui doivent former une des indications les plus évidentes de la prospérité de mes sujets.* »

Les « Cœurs de Chêne » ont cru devoir implorer la bénédiction du ciel sur leur nouvel hôtel. L'archevêque de Canterbury a célébré un court service d'inauguration. Il est clair, d'après cette circonstance et d'après l'accueil enthousiaste fait au roi et à la reine, que les ouvriers anglais ne sont pas encore athées. On voit que cela ne les empêche pas de faire leurs affaires.

F. DE BERNARDY.

PERTE D'UN CUIRASSÉ ANGLAIS

La marine anglaise vient d'être éprouvée par la perte d'une de ses meilleures unités de combat, le cuirassé *Montagu*. Ce navire, de construction récente et d'un déplacement de 14 000 tonnes, s'est échoué à la pointe Shutter, au sud de l'île Sundy, sur la côte du Devonshire. Le cuirassé a perdu ses deux hélices et ses instruments de télégraphie sans fil. Sa coque est percée sous l'avant à tribord. L'eau a envahi plusieurs compartiments et a inondé la machinerie, la chaufferie et les chandières.

Shutter-point est un cône du granit qui se trouve au sud-ouest de l'île de Sundy et est presque entièrement isolé du rivage.

Le *Montagu* compte 4 canons de 305m/m; une tourelle, du récent modèle de 50 tonnes, tirant à raison de 2 coups par minute de nouveaux projectiles de 850 livres; 12 canons de 152m/m, 10 canons de 76m/m, 6 canons de 47m/m, 4 tubes sous-marins.

Il est considéré comme perdu.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LE CABINET GIOLITTI

Le nouveau ministère a prêté serment hier matin, entre les mains du roi, après quoi M. Tittoni est parti pour Milan pour y représenter le gouvernement aux fêtes du Simplon.

Le *Corriere della Sera* se déclare opposé au nouveau ministère. Ce journal ne cache pas la pénible impression que lui a faite l'entrée dans le Cabinet de M. Tittoni, il aurait préféré le voir rester à l'ambassade de Londres.

Le *Messagero* de Rome dit que le retour au pouvoir de pareils ministres manque de raison, puisqu'ils ne feront qu'achever le programme du ministère sortant. Il n'espère rien de bon.

L'*Avanti*, journal socialiste, attaque violemment la nouvelle combinaison et plusieurs des membres du Cabinet.

La *Tribuna* est enthousiaste et dit que rarement on a pu constituer un ministère aussi fort.

L'*Italia* se déclare satisfaite.

Après avoir prêté serment, les ministres se sont réunis en Conseil pour décider du choix des sous-secrétaires, mais rien de précis n'a été fait.

LA CRISE AUTRICHIENNE

La Chambre autrichienne a voté hier, à l'unanimité moins huit voix, après une longue discussion, l'ordre du jour suivant, très significatif :

« La Chambre des députés proteste avec énergie contre la modification, sans l'adhésion du Reichsrath et par l'action de la Hongrie seule, du statut juridique actuel existant en vertu de la promulgation légale du tarif commun des douanes austro-hongroises, statut que l'Autriche acheta en prix d'importants sacrifices économiques.

La Chambre demande avec énergie qu'aucun décret de prorogation ne rende impossible au Reichsrath, à ce moment critique, de défendre les droits du Parlement et les intérêts des royaumes et pays représentés en Reichsrath. »

L'empereur a reçu, hier après-midi, le chef de section du ministère de l'Agriculture, le baron de Beck, et lui a confié la formation du Cabinet.

Le baron de Beck a accepté de former un Cabinet parlementaire. Son programme comprend la réforme électorale et les discussions avec la Hongrie.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SUÉDOISES

Les élections au Folksting suédois ont donné les résultats suivants ; les socialistes ont gagné 8 sièges; le parti du gouvernement en a perdu 3. En général, dans tous les districts électoraux, les libéraux ont perdu plusieurs votes. Quoique le parti gouvernemental n'ait pas une majorité en Folksting, il est presque certain que le Cabinet actuel restera au pouvoir. On pense que les membres indépendants qui n'appartiennent à aucun parti soutiendront le gouvernement, qui aura ainsi une majorité. Tous les membres du ministère, qui avaient des sièges, ont été réélus.

L'ATTENTAT CONTRE LE GÉNÉRAL ALIKHANOFF

On mande de Tiflis, 31 mai :

Les détails reçus sur l'attentat contre le général Alikhanoff indiquent que le général se rendait à la station de Koutais pour aller de là à Tiflis lorsque huit bombes furent jetées du toit d'une maison. Cinq firent explosion, tuant deux cosaques et blessant sept chevaux.

Une volée de balles de revolver s'abattit en même temps sur le cortège.

Le général fut blessé au côté, mais put continuer sa route; sa blessure est très grave, le foie est atteint.

PETITES DÉPÊCHES

— Le comte Witte est arrivé hier en Belgique il a l'intention de passer une quinzaine de jours avec sa fille, qui est l'épouse de M. Narischkine, attaché à la légation russe. Le comte Witte sera reçu en audience par le roi Léopold.

— On croit que le kaiser visitera la Norvège peu de temps après le couronnement du roi Haakon. L'empereur Guillaume se rencontrerait avec le roi Haakon à Drontheim.

— On télégraphie de Mélilla que, suivant un courrier reçu de Marrakesch, un cordonnier, accusé d'avoir assassiné 30 hommes, a été condamné à être empalé vif. La sentence a été exécutée lundi. On entendait du dehors les cris atroces du malheureux supplicié.

— L'empereur d'Allemagne a passé hier matin en revue la garnison de Potsdam.

Le général Roca, ancien président de la République Argentine, était présent.

— Un ukase royal publié hier ordonne la mise à la retraite, avec pension entière, des colonels serbes Machine et Popovitch, des lieutenants-colonels Misitch et Lazarevitch et du commandant Kestitch.

— Le projet du Sénat finlandais tendant à la réforme de la représentation, ayant reçu, avec quelques modifications, l'approbation du tsar, le projet de loi fut soumis le 9 mai à la Diète finlandaise, et les quatre « Etats » l'ont accepté hier.

— Aujourd'hui et demain, devant la première section du tribunal de Strasbourg, aura lieu le procès contre l'ex-commissaire de police Stephany.

— Le *Slovo* annonce le départ de Saint-Pétersbourg du prince Louis-Napoléon pour l'étranger, où il passera l'été dans une station balnéaire.

— L'empereur Guillaume a passé ce matin la revue du printemps du corps de la garde, à laquelle assistaient le général Roca, ancien président de la république Argentine, les membres du corps diplomatique et les officiers étrangers.

L'inauguration du nouveau port de Varna a eu lieu aujourd'hui en présence du prince Ferdinand et des agents diplomatiques français et étrangers de Constantinople. L'affluence était nombreuse.

L'allocution du prince a eu un grand succès.

LES FÊTES DU SIMPLON

Les fêtes du Simplon continuent, favorisées par un temps superbe.

Hier matin, à 8 heures, les invités ont quitté Lausanne par trois trains spéciaux se rendant à Sion. Sur tout le parcours les gares étaient pavoisées. La population se tenait sur les perrons pour saluer les hôtes, qui sont arrivés à Sion vers 10 heures. Ils se sont rendus sur la place de la Planta où un déjeuner a été servi sous une grande tente élevée pour la circonstance.

Des discours ont été prononcés par MM. Bioley, président du Conseil d'Etat du Valais; Ammann, président du Conseil des Etats; Pantano, ancien ministre du Commerce italien.

Les invités ont quitté Sion pour l'Italie.

LA « CROIX ILLUSTRÉE »

SOMMAIRE DU NUMERO DU 3 JUIN

Une fille sur les toits, grand dessin en couleurs de JEAN JAMET. — Sur les toits. — Le revirement, nouvelle de J.-H. ROSNY. — Jardins suspendus, avec 2 gravures. — Potpourri d'histoires. — Après la guerre, roman de RENÉ GARIL, avec 8 illustrations de JEAN JAMET. — Le bourdon des époux, nouvelle de J. T. et J. ROMAIN. — Variétés. — Conseils pratiques : la toilette du mobilier, les housses, par Mme ANDRÉE LE PRIEUR. — Un cas grave, croquis humoristiques en couleurs de NICOLSON.

Abonnement : Un an, 5 fr. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

L'abonnement se crédite que 4 francs pour les abonnés à la *Croix* quotidienne.

LETTRE D'INDO-CHINE

A PROPOS D'ENSEIGNEMENT

Un Conseil de perfectionnement de l'enseignement est réuni en ce moment à Hanoï, et l'on y discute fort sur l'avantage ou le désavantage des caractères chinois. On s'est aperçu qu'en Cochinchine, par exemple, l'abandon des caractères chinois avait en pour corollaire l'abaissement du niveau moral chez les indigènes, et l'on a parlé aussitôt de rétablir dans les écoles l'enseignement des caractères. Je crois que l'on a fait fausse route et que l'abandon des caractères n'est pour rien dans l'abaissement de la moralité.

Il faut s'en prendre presque uniquement à l'exemple que maints de nos compatriotes ont donné. L'Annamite qui sait le français ut qui lit nos journaux n'est pas de longs jours avant de perdre pour nous le peu de respect qu'il conservait encore. Voilà tout; nous avons cessé d'être pour l'indigène les sortes de demi-dieux que nous étions lors de la conquête. En nous fréquentant, l'Annamite a appris à mieux nous connaître; et cette connaissance ne s'est guère faite que contre nos intérêts. On retient plus facilement le mal que le bien; on suit plus aisément le mauvais exemple que le bon.

Quoi qu'il en soit, la diffusion de l'enseignement en Cochinchine a pourtant été sérieuse et rapide. A l'ouverture du Conseil de perfectionnement de l'enseignement, M. Beau s'est exprimé ainsi : « Aujourd'hui dans chaque chef-lieu de province, sauf dans deux, existe une école primaire placée sous la direction d'un professeur français. A côté de ces écoles d'enseignement provinciale primaire au nombre de 19, fréquentées par plus de 4 000 élèves, il existe environ 200 écoles cantonales où l'enseignement primaire est distribué à plus de 12 000 Annamites. En outre une centaine d'écoles communales entretenues par les budgets des villages comptent environ 3 000 enfants. Enfin depuis quelques années, un mouvement se manifeste en faveur de l'enseignement des filles. En dehors des écoles de Saïgon et de Cholon, six écoles de filles ont été fondées dans les provinces et comptent plus de 300 élèves. Les sommes consacrées annuellement à l'enseignement par les divers budgets de Cochinchine dépassent 500 000 piastres. »

Et il n'est nullement question de l'enseignement libre qui, lui aussi, ne laisse pas de donner des résultats sérieux et nombreux. Mais je ne reviens pas sur cette question de l'enseignement libre, vous en ayant déjà parlé jadis, et vous ayant montré, à l'époque, de quel concours se privait le gouvernement en supprimant toute subvention aux écoles catholiques de paroisse.

En Annam et au Tonkin, l'enseignement est loin d'avoir progressé comme en Cochinchine; il est vrai que la conquête est plus récente et qu'il a fallu d'abord pacifier le pays. Mais aujourd'hui que l'œuvre de pacification est accomplie, on ne saurait tarder plus longtemps avant de répandre l'instruction au milieu du peuple. C'est le but que se propose le Conseil de perfectionnement; espérons qu'il fera œuvre utile.

LE JAPON EN INDO-CHINE

On se rappelle encore le bruit que fit certain rapport japonais en sujet de l'Indo-Chine; on sait que ce rapport fut démenti, et peu à peu on cessa d'en parler. Pourtant l'action japonaise n'a pas cessé de s'exercer en Indo-Chine. Mais non contents de l'espionnage, les Japonais cherchent encore à attirer chez eux les Annamites; ils leur promettent des faveurs considérables: plusieurs Annamites se sont déjà laissé prendre à ces promesses et étudient dans les Universités japonaises. L'un d'eux vient même d'écrire à ses compatriotes une lettre les invitant à venir étudier au Japon, et il leur démontre que, ce faisant, ils pourront reconquérir un jour l'indépendance que leur ravit la France.

On sait, du reste, que les Japonais n'ont pas de meilleurs auxiliaires dans ce pays que les Chinois. C'est là un état d'esprit dangereux et que notre gouvernement devrait surveiller avec plus d'attention ; car il ne faut pas l'oublier, le Japon n'a jamais renoncé à ses prétentions sur l'Indo-Chine.

PIERRE NEAY.

LES ADMINISTRATEURS COLONIAUX

Les journaux ont raconté que deux administrateurs coloniaux, M. Noirot, administrateur principal, et M. Hubert, administrateur adjoint en Guinée, étaient accusés de 15 assassinats, de captation, d'arrestations arbitraires, de corruption de fonctionnaires, et auraient, en outre, à répondre du crime de forfaiture.

A ne lire que l'acte d'accusation, il semble que les forfaits reprochés aux deux administrateurs laisseraient loin derrière eux les crimes de tous ceux qui laissèrent en Afrique occidentale la trace sanglante de leur funeste passage.

Il paraît que le ministre des Colonies fait une enquête sur les faits reprochés à ces administrateurs coloniaux.

L'EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a décidé d'ufrir, les 17 et 18 juin, une série de fêtes, à l'occasion de l'exposition coloniale, aux maires et corps électifs du département.

A ces fêtes seront conviées les autorités départementales, les présidents des Conseils généraux et les préfets de la vallée du Rhône, les membres des Conseils généraux des départements limitrophes.

Le Conseil général de la Seine et le Conseil municipal de Paris seront représentés, le premier par M. Barbier, son président, et le second, par MM. Lefebvre, vice-président; Lajarrige, secrétaire, et Bellan, syndic.

Le maire de Lyon a donné son acceptation, ainsi que le Conseil général du Rhône.

Une invitation a été également adressée au président du Conseil provincial de Milan.

L'AGITATION GRÉVISTE

Les 30 000 grévistes parisiens continuent leur résistance:

Les 3 000 *lithographes* réunis à la Bourse du travail ont décidé de continuer la grève.

— Nous ne reprendrons les ouvriers qu'eux anciennes conditions, ont répondu les patrons à des délégués qui venaient tenter la conciliation.

— Il faut pratiquer l'action directe, ont décidé les *terrassiers*, dans leur ordre du jour. Un service d'ordre important les a empêchés de mettre leurs menaces à exécution.

Le Syndicat des laitiers et crémiers a lancé l'appel suivant :

Camarades, si vous voulez que votre situation soit améliorée, si vous voulez votre part de bonheur et de satisfaction, demandez la fermeture les dimanches et fêtes à midi.

Si vous voulez vivre en homme conscient et non comme la brute qu'on exploite sans pitié, demandez la fermeture tous les jours, à huit heures du soir.

Si vous estimez que les travailleurs doivent se tendre la main et accomplir le grand devoir de solidarité, syndiquez-vous.

Ils tiennent un grand meeting ce soir.

Les *bijoutiers* et *joaillers* qui ont repris le travail aux anciennes conditions, ont voté l'ordre du jour suivant à la fin d'un meeting :

Les ouvriers bijoutiers, joailliers et orfèvres, réunis en assemblée générale, déclarent se rattacher plus que jamais à l'organisation syndicale afin de préparer leurs positions pour obtenir, dans un nouveau combat, le complément de l'effort produit jusqu'à aujourd'hui.

S'engagent, en outre, à soutenir pécuniairement les membres de la corporation en grève.

Ces derniers ne sont qu'une cinquantaine.

Les *ouvriers de la voiture* réunis hier à Levalloie ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui.

Les incidents

Les boutiques de six coiffeurs du quartier de la Roquette ont été, la nuit dernière, inondées d'acide sulfurique et de potassium pur, par des grévistes mécontents de n'avoir pas obtenu leur repos hebdomadaire.

Deux grévistes qui avaient passé le matin le Conseil de révision suivaient le boulevard Voltaire, quand ils s'aperçurent une patrouille de dragons. Ils se dirigèrent vers le sous-officier et le traitèrent de : « Lâche! Misérable! » Ils ont été arrêtés.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Mézières. — Les grèves sont terminées. Les ouvriers ont repris le travail à la fonderie Gustin Malherbe, à Monthermé.

Revin. — A la fonderie Faure, à la suite d'un arrangement pris sur l'intervention du sous-préfet de Rocroi, les mouleurs sont rentrés.

Rouen. — 2 000 ouvriers occupés sur les quais au déchargement de navires suédois et allemands chargés de bois du Nord se sont mis en grève hier. Ils réclament une augmentation de salaire.

Les ouvriers déchargeurs des vins d'Algérie et de marchandises diverses se sont solidarisés avec eux.

Tout travail est suspendu dans le port. Les entrepreneurs de déchargement et les transitaires se sont réunis pour examiner les revendications des grévistes. Ils n'avaient encore fait le soir aucune concession.

Amiens. — L'ouvrier serrurier Caillet Remy a été arrêté sous l'inculpation de participation au pillage et à l'incendie du château des frères Ricquier, le 3 avril dernier.

Oyonnax. — La grève des mennisiers et charpentiers prend fin aujourd'hui. Les ouvriers obtiennent une augmentation de salaire et une diminution du temps de travail.

Le compromis entrera en vigueur le 1er juin.

Hennebont. — Les forges seront ouvertes demain matin. Les grévistes sont avisés que ceux qui le désireront pourront reprendre le travail sous la protection de la force armée.

Tunlon. — La reprise totale du travail aura lieu après-demain.

Malgré le referendum de lundi, beaucoup de terrassiers sont retournés aux chantiers.

Les troupes de cavalerie quitteront Toulon vendredi.

Perpignan. — A Vernet-les-Bains, la grève des mineurs est terminée.

A Escaro, deux ouvriers se rendant à la mine, ont été assaillis par des grévistes et grièvement blessés à coups de revolver.

LE CONGRÈS

DES CHAMBRES DE COMMERCE

Les présidents des Chambres de commerce françaises se sont réunis dans la grande salle des fêtes du la Chambre de commerce de Marseille, sous la présidence de M. Lesueur, président de la Chambre de commerce de Paris.

Dans cette réunion, ils ont examiné et traité de nombreuses questions économiques, parmi lesquelles celles des réseaux et tarifs des chemins de fer, de l'amélioration des moyens de communications téléphoniques et télégraphiques, et de la législation commerciale.

Ils ont visité les principales usines de la ville : savonneries, huileries, raffineries de sucre et stéarineries.

Le soir, grand banquet.

Guerre et Marine

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

M. le général de division Halter, disponible, est placé à la section de réserve.

Le colonel d'artillerie Chailley, hors cadre, commandant militaire du palais de la Chambre des députés, est promu général de brigade et appelé en cette qualité au commandement de la 65e brigade d'infanterie à Agen.

LA REVUE DU 20e CORPS

Les journaux de Nancy annoncent qu'une dépêche arrivée au corps d'armée, mercredi à 2 heures, annonce que M. Etienne ne se rend pas à Nancy, pour la revue dont nous parlions hier, en raison du Conseil des ministres qui doit avoir lieu.

Le ministre estimerait sa présence à Paris nécessaire à cause de l'opposition que M. Poincaré ferait à l'adoption des crédits demandés pour la Guerre.

LE CHARBON IMMERGÉ ET LA MARINE

On continue en Angleterre les expériences sur le charbon immergé. Le 16 mai 1908, l'Amirauté fit couler dans les bassins des ports un certain nombre de lots de charbon. Il s'agissait de savoir si le combustible, qui s'effrite et perd de sa puissance calorique à l'air, ne conserverait pas mieux ses qualités en immersion. Tous les lots relevés ont, en effet, donné des résultats avantageux. On vient encore d'en retirer un, après trois ans de séjour au fond du bassin n° 3 de Portsmouth.

LES AMENAGEMENTS DE L'« AMIRAL-AUBE »

Le port de Brest procède actuellement à l'installation, à bord du croiseur-cuirassé *Amiral-Aube*, des chambres pour les membres de la mission du vice-amiral Bayle, chargés d'aller représenter la France au couronnement du roi Haakon VII.

Ces chambres seront garnies avec des meubles et des tentures réservés aux officiers généraux. Une baleinière de gala sera embarquée à bord de l'*Amiral-Aube*, ainsi qu'un matériel complet d'illuminations.

Une ou plusieurs réceptions auront lieu à bord de l'*Amiral-Aube*, durant le séjour de ce croiseur cuirassé en Norvège.

L'ESCADRE DU NORD

L'escadre du Nord en complet, venant de Brest, est arrivée hier soir à Cherbourg, après avoir effectué des exercices combinés au large avec les torpilleurs de la défense mobile et la flottille des submersibles du port de Cherbourg.

Cette force navale séjournera à Cherbourg et se livrera à divers exercices dans le Nord, jusqu'au 15 juin. Elle fera route ensuite sur Brest où elle se ravitaillera en vue de sa participation aux grandes manœuvres navales.

LES MANŒUVRES NAVALES

Le port de Toulon vient d'être informé officiellement que des grandes manœuvres navales auront lieu en Méditerranée du 3 juillet jusqu'aux premiers jours d'août.

Y prendront part les escadres de la Méditerranée et du Nord, la division de réserve de la Méditerranée, la division des gardes-côtes et croiseurs en réserve, ainsi que les flottilles des torpilleurs et des sous-marins.

Ces manœuvres seront les dernières que le vice-amiral Fournier dirigera comme amiral-issime. Cet officier général sera, en effet, atteint par la limite d'âge le 23 mai 1907.

L'AUTOMOBILE DE GUERRE EN ALLEMAGNE

Sur le désir de l'empereur Guillaume, 50 automobiles du corps des automobilistes volontaires prendront cette année part aux grandes manœuvres en Silésie. Ils opéreront en corps de troupe concentré.

L'administration militaire allemande a abandonné l'idée des automobiles blindés. le modèle présenté ayant en bien des défectuosités.

TRIBUNAUX

MATELOT ANARCHISTE

Le premier Conseil de guerre maritime siégant à Brest a condamné à trois mois d'emprisonnement, sans sursis, le nommé Félix Elcouët, 21 ans, matelot-mécanicien à l'Ecole des mécaniciens des équipages de la flotte, qui, le 6 mai, outragea ses supérieurs et cria, au moment de son arrestation par les gendarmes : « Vive l'anarchie! Si nous voulons, ce ne sont pas les amiraux qui seront les commandants, mais nous ».

CONDAMNATION A MORT

Hier ont eu lieu, devant la Cour d'assises de la Savoie, les débats de l'affaire Lombardo, accusé d'avoir, le 4 mars dernier, tué à coups de hache le gardien de la prison de Moutiers, où il était détenu, d'avoir pris ses clés et de s'être enfui.

Devant la Cour, l'accusé simule la folie et ne répond à aucune question.

Le jury rapporte un verdict affirmatif. Lombardo est condamné à la peine de mort.

UN ENERGUMÈNE

Le 19 février, à Suresnes, sous prétexte que le glas funèbre l'énervait, Edouard Faussillon entra dans l'église, au moment où on enterrait un sortait. Il injuria M. l'abbé de Saint-Martin, vicaire, et, s'approchant du catafalque, il alluma un cigare à l'un des cierges. Le suisse l'engagea à se retirer, il lui répondit qu'il n'avait pas peur et braqua sur lui un revolver. Deux employés des pompes funèbres voulurent intervenir, ils furent menacés et bousculés.

Enfin, tandis que M. le curé de Suresnes allait chercher des agents, Faussillon brisa une bouche de chaleur et transporta des pied Dieu chez le pharmacien établi en face de l'église.

La 10e Chambre correctionnelle a condamné, par défaut, cet énergumène à huit jours de prison.

L'AFFAIRE DE MONTREGARD

Ce matin, à 9 heures, en présence d'une foule nombreuse, ont comparu devant le tribunal correctionnel d'Yssingeaux les 8 inculpés de l'affaire de Montregard. Les débats occuperont une partie de la journée.

Il y a à entendre 11 témoins à charge et 7 à décharge.

LES MANIFESTANTS EN PROVINCE

Montpellier. — Quatre catholiques qui, lors des inventaires, avaient protesté contre l'odieuse opération, ont comparu hier devant le tribunal correctionnel de Montpellier : ils étaient poursuivis pour outrages aux magistrats de l'ordre administratif ou aux gendarmes; ce sont : Mme Marthe Auriol, 27 ans, domiciliée à Lunel; Mlle Marie Chauvet, 28 ans, domiciliée à Fabrègues; Marius-Joseph Gros, 23 ans, à Fabrègues, et Marius-François Rouvier, 31 ans, domicilié dans la même localité.

Le tribunal a condamné Mme Auriol à 25 francs d'amende, Mlle Chauvet à 15 francs; M. Gros à 25 francs. M. Rouvier a été acquitté.

LES ESCROCS DU CRÉDIT LYONNAIS

Rennes. — Le défilé des victimes des escrocs du Crédit lyonnais a continué ce matin. On a entendu notamment le vénérable curé de Retiers, auquel le jour de son départ Lemétayer a envoyé 30 000 francs de titres. Les derniers témoins seront entendus dans la soirée, puis l'avocat du Crédit lyonnais qui se porte partie civile prendra la parole.

NOUVELLES JUDICIAIRES. — Sur une mise à prix de 2 500 000 francs le palais des Souverains, 105, avenue de Malakoff, vient enfin d'être adjugé pour 2 750 000 francs à Me Chaininé, avoué, au nom d'un adjudicataire encore inconnu.

Une exécution capitale

Hier n'eu lieu, sur la place du faubourg Tlemcen, à Mostaganem, l'exécution de l'indigène Boudali Mohamed, condamné à mort par la Cour criminelle pour un double crime, commis le 31 juillet 1905 sur ses coreligionnaires.

Quand on a pénétré dans la cellule de Boudali, celui-ci dormait. On l'a réveillé, et le substitut lui a fait connaître que son pourvoi étant rejeté, il fallait se préparer à mourir.

Le condamné est resté impassible.

Après un court entretien avec le muphti, Boudali Mohamed a été conduit sur le lieu de l'exécution. Un bataillon de tirailleurs assurait l'ordre.

A la vue de la guillotine, le courage a abandonné le condamné. Soutenu par les aides, il a été poussé sur la bascule et le couteau est tombé.

2 000 personnes environ, parmi lesquelles se trouvaient de nombreux indigènes, assistaient à l'exécution.

EN MER

Londres. — Une collision de torpilleurs s'est produite en face de Plymouth, au moment où la ligne des torpilleurs se disposait à rentrer au port. Le torpilleur de tête ayant fait un signal que celui qui le suivait ne comprit pas, ce dernier vint se heurter contre lui et lui causa de très sérieuses avaries.

Riga. — Le vapeur qui a sombré, et qui porte le nom de *Vilona*, a été relevé aujourd'hui. On a trouvé à l'intérieur onze cadavres, dont deux cadavres de femmes. On évalue à quinze le nombre des victimes.

LES SUITES D'UNE COLLISION

On nous télégraphie de Bordeaux que deux nouvelles victimes viennent de s'ajouter aux dix déjà faites par la collision survenue récemment en Gironde. Deux hommes ont trouvé la mort dans les opérations de renflouement du *Teresina-Mignano*, le trois-mâts italien coulé par le vapeur russe *Leo*.

Quatre hommes avaient été envoyés dans la mâture du *Teresina-Mignano* pour dégréer les perroquets. Ils étaient occupés à cette besogne lorsque tout à coup, au renversement de la marée, le navire s'incline du côté opposé à sa gîte habituelle, ainsi que cela se produit à chaque nouvelle marée. N'ayant pas prévu cette circonstance, les quatre marins juchés dans la mâture de l'épave furent précipités à l'eau.

Des secours furent immédiatement organisés par les hommes restés à bord du remorqueur, et l'on fut assez heureux pour sauver deux de ces hommes. Quant aux deux autres, ils ont coulé à pic et, malgré toutes les recherches, n'ont pu être retrouvés.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Annecy. — Une automobile peinte en rouge, portant la lettre H et montée par six personnes dont trois dames, a culbuté, hier soir, vers 7 heures, au hameau de Vraizy, commune de Seynod, une voiture dans laquelle se trouvaient Mme et M. Jean Lamouille, se rendant au hameau de Loagerey où ils habitent.

Les époux Lamouille furent violemment projetés à terre. Ils se plaignent de douleurs internes. La voiture est un partie brisée et le cheval blessé à une jambe.

Quant à l'automobile, venant d'Annecy, elle a continué sa route dans la direction d'Albi. Elle porterait, d'après un témoin de l'accident, le numéro 28-087.

Agde. — Un accident d'automobile s'est produit sur la route nationale entre Homps et Olonzac. M. Azaïs, inspecteur d'assurances à Agde, a été projeté sur le sol. Il est grièvement blessé. La voiture a été brisée.

Montpellier. — Un grave accident d'automobile s'est produit à Tendarguès, près Montpellier. M. Séverin Escuret se rendait à son travail, assis sur sa charrette, lorsqu'arriva une auto. Le cheval, effrayé, se retourna et le véhicule fut brisé par l'auto.

Précipité à terre par la violence du choc, M. Escuret reçut de graves contusions à la tête, à l'épaule et aux jambes.

L'auto, qui décrivait un cercle, pour éviter l'accident, fut brisé contre un platane.

Essayez les Pilules Pink!

L'opinion d'une sage-femme

Mme Vve Bascourt, sage-femme de 1re classe, diplômée de la Faculté de Paris et de l'Ecole de pharmacie, à Coucy-le-Château (Aisne), écrivait récemment :

« Je vous informe que dans ma clientèle plusieurs personnes se sont successivement bien trouvées du traitement des pilules Pink. Je vous citerai tout particulièrement une accouchée réduite à un état de faiblesse extraordinaire. Cette jeune femme avait essayé plusieurs fortifiants, mais sa faiblesse restait toujours aussi grande. Elle a enfin pris les pilules Pink et son état s'est tout de suite amélioré. Elle en est à sa troisième boîte et elle a repris des couleurs, elle mange avec appétit et elle se sent tellement fortifiée qu'elle commence à faire des promenades assez longues sans être fatiguée. »

Essayez les pilules Pink, si vous ne vous sentez pas aussi forts, aussi bien que vous devriez être. Vous demanderez vous-même à poursuivre le traitement, car vous vous sentirez beaucoup mieux dès la première boîte. Les pilules Pink ont une puissante action sur tout l'organisme, parce qu'elles donnent du sang riche et pur. On ne compte plus les maladies, les indispositions, les infirmités causées par la pauvreté, l'impureté du sang ou encore par les troubles de la circulation. Les pilules Pink non seulement donnent du sang, mais elles désinfectent le sang. Elles donnent des forces, développent l'appétit, favorisent les digestions, stimulent le fonctionnement de tous les organes. Il faut les prendre contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmacie Gablin 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

RUBINAT LLORACH Un moyen radical d'éviter les substitutions ou contrefaçons de cette célèbre source purgative, c'est d'exiger de votre pharmacien Rubinat-Llorach, étiquette jaune, écusson rouge.

Exposition universelle de Paris 1900, Grande médaille d'or

C'est après-demain que paraîtra chez tous les libraires le premier fascicule du *Supplément* au *Nouveau Larousse illustré*, si impatiemment attendu. Il contiendra une superbe planche en couleurs des Algues.

(*Voir aux annonces.*).

FEUILLETON DU 1er JUIN 1908 — 8 —

LES DESCAMPS

Et, chez elle, Marie Blondeau, couturière de son état quand les champs ne l'occupaient pas, s'absorbait dans ses chiffons, s'intéressait à cette besogne machinale de l'aiguille qui court sur l'étoffe, pour oublier, pour ne pas trop songer à son ami qu'elle avait froissé. Elle s'était ingéniée à le faire souffrir, un peu par caprice, un peu par légèreté. Mais la jeune fille éprouvait souvent un regret de ne le plus voir, et c'est en vain qu'elle voulait parfois se persuader qu'elle ne l'aimait plus.

V

Un matin, François quitta la ferme sans rien en dire à son père et s'en alla du côté de la maison du Marie. La souffrance était trop forte décidément, il n'était plus capable de la supporter et de se taire. Et puis, c'était un enfantillage de ne plus se parler pour un rien, et de se froisser sans motif. Donc il avait résolu d'aller devant lui où le hasard pourrait lui faire rencontrer son amie. Il errait sur la route pierreuse, disait, sans but précis. Et des voisins qu'il rencontrait se retournaient, étonnés de le voir si soucieux.

Les Blondeau habitaient une demeure basse, sans apparence, en retrait du chemin. Devant, dans un jardinet dépouillé, quelques reines-marguerites achevaient de pourrir sur leur tige courbée. François en passant jeta un regard furtif de ce côté. Il ne vit personne. Mais à travers les rideaux de mousseline, Marie, qui cousait à la fenêtre, l'aperçut. Elle se sentit émue de voir ce visage ravagé par les insomnies, les tristesses et les préoccupations.

— Il me cherche, se dit-elle.

Et inconsciemment elle se laissa prendre au désir, qui grandissait en elle, de lui parler.

Aussi prit-elle excuse, dix minutes plus tard, d'un habit à porter chez une cliente, pour sortir et aller du côté où François était parti. Elle l'aperçut bientôt et le reconnut de loin, malgré le brouillard encore épais, rien qu'au mouvement de son corps qu'il balançait en marchant. Il allait lentement sur le bord de la route, nonchalant. Elle pressa le pas, se hâtant vers lui, pour faire cesser cette souffrance qui avait trop duré, son œuvre à elle et dont elle commençait à se repentir. Oh! comme elle avait été cruelle du froisser cette âme si bonne, si aimante. A cette pensée, elle sentit une larme lui glisser jusqu'au bord des cils. Ce fut pis encore lorsque François au bruit de ses pas précipités se retourna, et qu'elle put lu voir face à face. Aussi elle trouva sans peine les mots qu'il fallait dire pour apaiser l'ami. Par un reste d'amour-propre jusque dans son émotion, elle n'insista pas cependant sur l'aveu de sa faute.

— Oh! nous avons été bien enfants, disait-elle de sa voix la plus câlinu en marchant près de lui, de nous bouder pour si peu. Nous pouvons être heureux tous deux, maintenant que nous nous aimons et que nous sommes promis. Ne pensons plus à nous troubler va, François.

Il l'enveloppait d'un regard attendri, tandis qu'elle parlait ainsi. Il aurait pu lui dire que s'ils s'étaient boudés, ce n'était pas sa faute à lui, qu'elle seule avait été méchante. Il n'y pensa même pas. En la voyant venir à lui, surtout en l'entendant affirmer son amour, il oublia tout, les taquineries mesquines, les reproches injustifiés et les injures.

Il n'était pas assez maître de lui pour répondre. Son cœur semblait prêt à se briser. Ses lèvres s'agitaient sans prononcer un mot. Alors elle le jugea vraiment tel qu'il était, d'une condescendance et d'une bonté sans limites.

Il avait pris son bras. Ils s'avançaient, silencieux, sentant sourdre en leur âme jusqu'un bonheur infini qui dissipait tous les nuages et les inondait de délices. Jamais ils n'av